

niverenn 16

Bloavez pevare

Novembre 1927

# FOI & BRETAGNE

REVUE MENSUELLE CATHOLIQUE  
DU NATIONALISME BRETON - -

*KATOLIK HA BREIZAD BEPRED !*

---

---

en Niverenn-ze

Nationalistes ? Pourquoi ?

Notre réponse à « La Vie Rennaise »

Les Balourdises de M. Bimbochet

L'A. C. J. F. contre la Bretagne !!!

LE N° 1 FR.

8, Rue de Corbin, RENNES

---

---

# Qu'est-ce que "Foi et Bretagne" ?

« FOI ET BRETAGNE » EST L'ORGANE  
DU NATIONALISME BRETON CATHOLIQUE

Elle proclame :

— que « la Bretagne est une nation celtique, dont la vie nationale, économique, sociale et intellectuelle ne doit pas être entravée : il faut à la Bretagne la liberté. »

— que « l'action d'ordre naturel d'un nationalisme légitime et nécessaire doit concourir à la réalisation du plan surnaturel que Dieu a voulu pour les hommes. »

Elle s'est donnée pour tâche :

De contribuer à restaurer la Bretagne chrétienne.

1° PAR LA FORMATION D'UNE ÉLITE BRETONNE ET CATHOLIQUE :

BRETONNE d'esprit et de cœur, imprégnée d'esprit breton par l'étude de notre langue et de notre littérature nationales, soucieuse des véritables intérêts bretons, décidée à sauver la nationalité bretonne.

CATHOLIQUE : convaincue de la doctrine de l'Église, travaillant à établir dans tous les domaines le règne social du Christ.

2° PAR LE RÉVEIL DU SENTIMENT NATIONAL BRETON :

C'est-à-dire de la conscience et de la fierté d'appartenir à la nation bretonne, condition primordiale de la restauration de notre Patrie.

## “ FOI & BRETAGNE ”

Rédacteur en Chef : PORTEU DE LA MORANDIÈRE.  
Administrateur : H. RUELLAN.

\* \* \*

**PARAISSANT** : le 15 de chaque mois.  
sur 8, 16 ou 24 Pages

\* ABONNEMENTS \*

Bretagne et France	10 francs	~~~~~	Pour les Étudiants
Pays Celtiques ...	12 francs	~~~~~	Séminaristes et Soldats
Autres Pays .....	15 francs	~~~~~	« sur demande »... 5 francs

Les Abonnements partent du 1<sup>er</sup> mois de chaque trimestre.

\* \* \*

**PAIEMENTS** : Servez-vous de Chèque postal :  
C'est simple et économique.

\* Compte-Courant : Rennes, 8307 \*

\* \* \*

**CORRESPONDANCE** : Adresser toute la correspondance  
impersonnellement.

(Joindre un timbre si l'on désire une réponse).

\* 8, Rue de Corbin, Rennes \*

4<sup>e</sup> ANNÉE. — N° 16

NOVEMBRE 1927

# “Foi & Bretagne”

Revue Catholique du Nationalisme Breton

## Avis à nos Lecteurs

Nous tenons à informer nos lecteurs que notre Revue cesse d'être l'organe de la Section de Haute-Bretagne du Bleun-Brug, Association à qui nous conservons toute notre sympathie.

## NATIONALISTES

« Foi et Bretagne » n'est pas un mouvement d'action bretonne. C'est un mouvement d'idées, un cercle d'études. Notre « revue » — pour employer ce mot charmant d'un adversaire — est une tribune où sont peu à peu exposés les éléments d'une doctrine nationaliste bretonne pleinement conforme au Droit naturel et à la doctrine catholique.

Nous n'avons donc pas ici à formuler de revendications. Nous soutiendrons de tout notre pouvoir les revendications des groupements bretons, mais nous ne sommes ni autonomistes, ni séparatistes par principe.

Tenant pour principe que les Bretons peuvent faire pour leur Patrie tout ce que permet la loi divine, nous sommes Nationalistes, sans plus.

NATIONALISTES, parce que nous sommes convaincus que la Bretagne, qui a un passé de nation, est encore aujourd'hui une nation distincte de toute autre, ayant conservé, malgré toutes les attaques dont elle a été l'objet, ses caractéristiques nationales essentielles.

NATIONALISTES nous le sommes dans nos principes. Pour nous : étant donné que Dieu a voulu la diversité des sociétés humaines, toute nation, tout groupe ethnique a le droit de vivre, et donc a droit aux moyens d'existence,

aux organismes de vie spéciaux exigés par sa nature particulière, — toute nation ayant des devoirs envers l'Eglise et l'Humanité, a droit aux conditions sociales, aux libertés qui lui permettent de remplir au mieux ces devoirs.

**NATIONALISTES** nous le sommes dans nos *buts* : nous voulons collaborer à l'œuvre de restauration de la nation bretonne ; rendre à notre pauvre Bretagne à l'agonie une *vie nationale* prospère. Nous voulons la « *renationaliser* » pour qu'elle fasse encore dans le monde figure de nation et de nation *celtique*.

**NATIONALISTES** nous le sommes dans les *moyens* que nous préconisons pour restaurer notre Patrie : le réveil du sentiment *national* breton, et la formation d'une élite *nationale* bretonne. Ces moyens sont primordiaux.

**NATIONALISTES** nous le sommes enfin, parce que pour l'élaboration de notre doctrine nationaliste, c'est d'abord dans notre histoire *nationale* que nous irons chercher les leçons dont nous devons profiter ; c'est dans la vie de nos héros et de nos saints *nationaux* que nous trouverons les exemples que nous devons imiter.

---

## A propos de Du Guesclin

M. Ernest Rivière ayant publié dans la « *VIE RENNAISE* » du 15 Octobre un long article sous le titre « Miettes d'Histoire », dans lequel il nous prend vivement à partie, nous lui avons adressé la lettre suivante, avec prière d'insérer.

MONSIEUR,

Ce n'est pas sans plaisir que nous avons lu l'article consacré par vous à notre modeste prose, et nous avons béni la loi qui nous permet de vous répondre dans ces mêmes colonnes. Pardonnez-nous de n'être qu'une « *revuette* », fille de ses œuvres, ce dont nous sommes fiers. Et pourtant, avec l'aide de quelque puissant patron, nous eussions peut-être été, mon Dieu, qui sait ? l'égal de la *Vie Rennaise*, avec beaucoup d'esprit en moins...

Les roses que vous nous offrez, comme beaucoup d'autres roses, ne sont pas, hélas ! sans épines. Nous ne craignons guère les piqûres, mais nous n'aimons tout de même pas

être défigurés aux yeux de vos lecteurs, et nous sommes trop convaincus de votre bienveillance à notre égard et de votre désir de vérité pour douter un seul instant que vous voudrez bien accueillir trois modestes rectifications à votre mise au point.

\*\*\*

Tout d'abord vous voulez voir en nous des séparatistes. Oh ! Monsieur, que ce mot sonne mal aux oreilles ignorantes ; aussi tenons-nous à vous rassurer tout de suite : nous ne sommes pas des séparatistes. La nationalité que nous défendons, c'est celle qui fut reconnue à la Bretagne justement au moment où elle s'unissait à la France ; les droits que nous réclamons, ce sont ceux qui lui furent reconnus et confirmés en 1532 ; cette liberté que nous jugeons nécessaire, c'est celle que nous garantissait le pouvoir absolu des Rois de France. Vous voyez donc bien que nous suivons une tradition qui, loin d'être séparatiste, est au contraire celle de l'Union. La République flétrit l'arbitraire des Tyrans ; pourrait-elle être plus tyrannique qu'eux ? Nous sommes certains que non, et voilà pourquoi nous ne sommes pas séparatistes. Mais le mot en lui-même ne nous fait pas peur, et si, un jour venant, ce qu'à Dieu ne plaise, la République devait nous convaincre qu'elle est un pouvoir plus absolu et une tyrannie plus arbitraire que l'Ancien Régime tant flétri, nous ne voyons pas au nom de quel principe de morale on pourrait condamner des gens qui ne seraient séparatistes que parce que la France ne tiendrait pas ses engagements. Encore une fois, cela n'est qu'une hypothèse, et vous pouvez être pleinement rassuré pour le présent.

Les deux autres points sont d'un intérêt moins actuel, encore que vous nous réprimandiez vertement à leur sujet ; le premier est la succession de Jean III, l'autre les qualificatifs décernés dans notre revue à Du Guesclin.

Vous nous accusez tout bonnement de « défigurer » l'histoire. Nous jugerions cette accusation bien méchante, Monsieur, si nous n'étions assurés de votre bienveillance. Nous aimons mieux vous avouer tout de suite que nous avons trop peu d'imagination pour cela. Nous prenons nos renseignements où nous pouvons et, si nous nous permettons de vous citer ici nos auteurs et nos sources, c'est avec l'espoir avoué que vous voudrez bien nous faire profiter des pièces inédites qui vous ont mis à même de les corriger.

\*\*\*

La querelle de Blois et de Montfort ne saurait plus nous enflammer » en effet, et nous eussions bien volontiers passé condamnation si, au moment où vous nous accusez de partialité envers Montfort, vous ne preniez fait et cause pour Jeanne de Penthièvre avec une extrême ardeur. Nous n'allons pas recommencer, n'est-ce pas, la guerre des deux Jeanne en champ clos. Vous nous permettez tout de même de vous faire les remarques suivantes, car enfin, si plusieurs milliers de gens se sont coupés la gorge à ce sujet, sans se mettre d'accord, c'est que cette question n'est pas aussi simple que cela vous paraît.

En droit naturel, Montfort, frère de Jean III, lui était plus proche parent que sa nièce Penthièvre, qui ne pouvait arriver au rang d'héritière que par une fiction : le droit de représentation. Son droit avait été reconnu, dites-vous, lors de son mariage avec Blois. Vous seriez bien bon de nous dire dans quelle pièce authentique. Nous savons seulement, nous, qu'avant ce mariage, le Roi de France était favorable à Montfort, son parent, et qu'il ne cessa de l'être que parce que Blois lui était plus proche parent ; que quand Philippe de Valois négocia ce mariage dans des lettres qui ont été conservées, il parlait de l'héritage en faveur de Blois comme d'une chose possible et sous forme dubitative, et non comme d'une chose future et certaine ; que jusqu'à la mort de Jean III, nous ne connaissons aucune déclaration de lui instituant Blois prince de Bretagne. Si vous en connaissez, nous serions heureux que vous nous en fissiez part.

Vous ajoutez que les deux compétiteurs portèrent également leur différend devant le Parlement de Paris, ce qui laisse à entendre qu'ils avaient accepté un arbitrage auquel tous deux devaient se soumettre, ce que ne fit pas Jean de Montfort, condamné. Cher Monsieur, ceci est une inexactitude, vous le savez bien : le Parlement ne fut point pris comme arbitre, mais chacun des compétiteurs, sûr de son droit, mit le roi de France en demeure de recevoir hommage de duché. Et les droits de Montfort devaient être assez évidents, puisque dans le camp adverse, on crut nécessaire de recourir à des calomnies en le faisant passer tantôt comme frère utérin de Jean III, tantôt comme enfant naturel, tantôt même comme enfant putatif. Pour recourir à de pareils procédés, le parti de Blois ne devait guère se sentir fort, malgré l'appui du Roi.

Ajoutons qu'historiquement et juridiquement Montfort pouvait invoquer des précédents : en 1272 la succession du duché de Bourgogne, et quelque temps auparavant, celle

du duché d'Artois. Et qu'enfin la doctrine ne le condamnait pas, et qu'entre autres partisans, il avait pour lui Bohic, professeur à l'Université de Paris en 1341 et aussi l'auteur anonyme du « Songe du Verger » (1373-1379). Voilà bien, si je ne me trompe, l'esprit de l'époque que vous réclamez.

\*\*\*

La question de Du Guesclin est beaucoup plus simple et plus facile à trancher. Ajoutons bien vite que, personnellement, nous n'avons aucun motif égoïste d'en vouloir au Connétable, et que nous le laisserions volontiers de côté, si à chaque instant on n'en faisait un emblème sacré, le symbole du Breton plus français que le meilleur Français, plus royaliste que le roi, et si on ne nous le jetait à la tête chaque fois que nous nous disons Bretons. Comme tant d'autres, il est trahi par des amis trop zélés...

Nous ne l'avons jamais attaqué comme partisan de Blois. Nous ne l'aurions jamais attaqué comme Connétable de France si nous n'avions eu ce grief contre lui. Richemont aussi fut Connétable, et, devenu duc de Bretagne, ne dédaigna pas de conserver l'épée. Mais Richemont, en toutes circonstances, se conduisit en Breton, et Du Guesclin... Voyons les faits :

Blois vaincu, le duc Jean IV, trop anglophile, est exilé en Angleterre par ses sujets. Charles V fait proclamer par le Parlement de Paris l'union de la Bretagne à la France, et cet acte provoqua chez les Bretons une protestation unanime. Jean IV ne put pas seulement rentrer en Bretagne ; il y fut rappelé par tous les Bretons, Jeanne de Penthièvre en tête, qui lui envoyèrent deux députations successives pour l'y décider. La guerre s'ensuivit entre la France et la Bretagne. Que fit Du Guesclin ? Il refusa, dites-vous, de prendre part à cette guerre ? En êtes-vous bien sûr, et comme nos historiens à nous nous ont trompés ?

« Le Roi, averti du retour du duc et de la dévotion du peuple de Bretagne, envoya soudain le duc d'Anjou en Anjou pour s'approcher de la frontière de Bretagne, avoir et épier ce qu'il adviendrait, car il pensait bien qu'il se remuait quelque chose... Lors était à Pontorson, et sur les fins de Normandie le Connétable Du Guesclin, envoyé de (sans) la même intention qu'était venu le duc d'Anjou, tous fort étonnés de cette étrange et soudaine mutation des seigneurs et du peuple du pays qui l'était

« tellement que, venant le Connétable pour le service du  
« Roi, il n'y avait petit ni grand, ni parent de lui qui ne  
« le blâmât de prendre telles commissions contre son prince  
« naturel et contre son pays, et se déportaient de lui. »

*Bertrand d'Argentré (page 416).*

« Malheureusement pour la Bretagne (pendant l'exil du  
« Duc) et pour la gloire de Du Guesclin, l'inébranlable  
« fidélité du Connétable à Charles V faisait, de son épée  
« dans cette terrible guerre, le fléau de son propre pays.  
« En servant la France, il oubliait déjà qu'il était Breton,  
« et, pour être dirigés contre les Anglais, ses coups n'en  
« portaient pas moins sur ses compatriotes... »

*Pitre-Chevalier.*

« Cependant, appelé par Charles V, d'autres Bretons, et  
« des plus illustres, abandonnaient la Bretagne. Que ne  
« pouvons-nous arracher cette page de l'histoire de Du  
« Guesclin et de Clisson... Lorsque le Roi lut à ces deux  
« frères d'armes la sentence qui rayait leur patrie de la  
« liste des nations, le Connétable de France, pris entre  
« deux obligations sacrées, aima mieux trahir son pays  
« que son maître, et se mit, en baissant la tête, à la dis-  
« position de celui-ci... »

*Ibidem.*

« A la vue de tels hommes (les Bretons), une partie de  
« l'armée française s'enfuit de Pontorson. Et pourtant  
« cette armée se composait des soldats de Clisson et de Du  
« Guesclin. Ces deux grands capitaines voyaient pour la  
« première fois leur génie les trahir ; Dieu ne leur permit  
« pas de triompher en combattant leur patrie. D'ailleurs  
« il (Du Guesclin) se voyait chaque jour abandonné par  
« ses derniers compatriotes, qui lui reprochaient tacite-  
« ment sa fidélité à la France en livrant leur tête aux  
« bourreaux de Charles V ou en allant porter leurs ser-  
« vements à Jean IV. »

*Ibidem.*

« Quelques seigneurs, gagnés par la France, se saisirent  
« de villes importantes en attendant l'arrivée d'une armée  
« française, la plus nombreuse et la plus belle que depuis  
« longtemps eut mise sur pied le royaume. Du Guesclin  
« en prit le commandement sans hésiter, car de longtemps  
« il ne se considérait plus dans son cœur que comme  
« premier serviteur de la couronne de France. Sentiment  
« fort légitime, puisqu'il fait sa force et sa gloire, mais

« que sont loin de comprendre, même de nos jours, les  
« Bretons de vieille roche, les fils de ceux qui arguèrent  
« si longtemps de la félonie du Connétable pour faire  
« exclure de la Salle des Etats de Bretagne l'image du  
« vainqueur de sa patrie. Du Guesclin et Clisson, son  
« farouche auxiliaire, entrèrent en vainqueurs, et souvent  
« en vainqueurs impitoyables dans ces villes où tout leur  
« rappelait des souvenirs d'enfance et de jeunesse. On  
« peut dire que dès ce jour l'avenir de ce pays fut décidé  
« et qu'il succomba sous les armes des plus illustres de  
« ses fils. »

Comte Louis DE CARNÉ,

*Etude sur les fondateurs de l'Unité Nationale.*

Nous pourrions vous citer bien d'autres textes pour vous  
prouver que nous n'avons pas eu à nous instituer juges du  
Connétable et que nous ne défigurons rien du tout. Pour  
abréger, nous nous permettrons d'en appeler à un dernier  
témoin que nous supplions de juger, non avec l'esprit  
actuel, mais avec l'esprit de l'époque que nous évoquons,  
et ce témoin, cher Monsieur, c'est vous-même. Vous recon-  
naissiez vous-même, dans votre article, que la Bretagne  
était pays souverain et que la France était l'Etranger, au  
même titre que l'Angleterre. Ceci est le meilleur des argu-  
ments, et, en terminant, nous vous demandons tout sim-  
plement, puisque les mots de traître et de félon vous  
choquent, comment, en bon français, vous qualifiez le  
général qui, lorsque son pays est en guerre avec l'étranger,  
prend le commandement de l'armée ennemie et revient  
à sa tête aux frontières de son propre pays, en ennemi ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de  
notre respectueuse considération.

G. PORTEU DE LA MORANDIERE,

*Rédacteur en Chef de « Foi et Bretagne ».*



## Çà et Là

Plusieurs journaux français, à la suite de l'*Animateur des Temps Nouveaux* disaient ces temps derniers que :  
la plus grande station de T. S. F. du monde est française ;  
le plus grand pont en ciment armé du monde est français ;  
le plus grand canal souterrain du monde est français ;  
l'avion le plus rapide du monde est français !

Allons ! un cri d'admiration pour le génie français :  
AAAâh !!!

## La Famille Bimbochet en Bretagne

La famille Bimbochet, que beaucoup de nos lecteurs connaissent de réputation pour avoir lu l'histoire de son illustre chef (1), a fait l'été dernier à la Bretagne l'honneur d'une visite. J'ai même eu l'occasion, sinon le bonheur, de la rencontrer à un « Pardon » malheureusement indiqué sur le « guide ». Les Bimbochet y arrivèrent en bande assez bruyante, chantant la rengaine bien parisienne : « Ah ! qu'il était beau mon village, etc. ». De tout le « Pardon » ils ne comprirent rien sinon l'aspect extérieur, qui leur parut suffisamment pittoresque (le guide l'affirme) pour que les jeunes enfants de Bimbochet aient cru urgent d'impressionner un nombre respectable de films de Kodak (rassurez-vous, ils seront tous voilés !)

Il m'a été donné de recueillir de leurs bouches plusieurs réflexions qui ne m'ont pas paru manquer d'intérêt. Tout d'abord, Mademoiselle Bimbochet tomba en arrêt devant un groupe de femmes du pays de Quimper qui portaient leurs superbes vêtements nationaux et les ayant regardées, analysées, détaillées (et aussi photographiées), elle déclara : « Il y a véritablement dans ce pays des costumes bien étranges ! » Et moi, regardant cette jeune fille aux cheveux rasés, aux bras nus, aux jambes nues, à la poitrine nue, je ne pus m'empêcher de remarquer la justesse de sa réflexion, car justement je pensais moi-même « qu'il y avait véritablement des costumes bien étranges ».

Madame Bimbochet ayant entendu ses voisins causer en breton entre eux, ne put se retenir de dire à son mari : « La manière de parler de ces gens-là est bien bizarre ! », mais voici qu'à ce moment le jeune Bimbochet qui commençait à trouver le temps long, s'écria : « Tout cela, c'est assez moche et il n'y a décidément de bath que Panam ! », ce qui me fit encore souscrire à la juste réflexion de son honorable mère « que la manière de parler de ces gens-là était bien bizarre ! ».

Avant de quitter le « Pardon » je voulus, au pied du Calvaire voisin de la Chapelle réciter un « De Profundis » pour les absents, et je me trouvais là en nombreuse compagnie, Dieu merci ! Je ne sais si ce spectacle plut

(1) « Au Aotrou Bimbochet e Breiz », Editions « Gwalarn ».

absolument à Bimbochet, car j'entendis murmurer derrière moi : « Il y a beaucoup de superstitions chez ces gens. » M'étant retourné pour connaître l'auteur de cette réflexion, j'aperçus la famille Bimbochet qui s'éloignait et s'emfilait dans une auto et... chose curieuse, à l'arrière de cette auto je pus apercevoir un affreux petit « rintintin » destiné à protéger les jours précieux de Bimbochet... Décidément il avait encore raison cette fois : « Il y a beaucoup de superstition chez ces gens ! » Je ne doute pas que, grâce à ce puissant fétiche, Bimbochet soit rentré chez lui, en France, sain et sauf : je m'en réjouis car je ne désire, certes, pas la mort du pauvre Bimbochet, mais ce que je désire, ce que nous désirons tous, c'est qu'il reste chez lui... ou tout au moins qu'il aille se promener... ailleurs que chez nous !!! Oui, Monsieur Bimbochet, c'est ainsi, votre présence chez nous, et particulièrement à un Pardon est... peu désirable... comprenez-vous ?

AR PARDONNER.

---

## Les Idées et les Faits

### I. — Nos Morts de la Guerre.

*Nous sommes heureux de pouvoir donner le texte de l'allocution prononcée par un prêtre de nos amis au monument des soldats victimes de la guerre d'une petite paroisse des environs de Rennes, allocution qui fit une profonde impression sur l'assistance.*

N. D. T. R.

#### MES CHERS AMIS,

Lorsque je regarde ce monument élevé en souvenir des enfants de X..., morts pendant la guerre, ma pensée se porte vers le monument qui s'élève lentement à l'ombre de la Basilique nationale des Bretons à Sainte-Anne d'Auray.

On peut y lire maintenant ces mots à l'entrée de la crypte : « Breiz d'he Bugale ». La Bretagne à ses enfants. Elle n'oublie pas les 350.000 enfants qu'elle a perdus pendant la guerre. 250.000 Bretons ont été tués, c'est-à-dire que toute proportion gardée, il y a eu deux fois plus de Bretons tués que de Français. Ils étaient partis bien vivants, les garçons de chez nous, emportant en leur cœur le

souvenir de leur clocher natal, de leur foyer familial, de leur mère, de leur fiancée ou de leur épouse. C'est en vain que celles-ci ont attendu le retour au coin du foyer de ceux qu'elles aimaient et dont les corps déchiquetés reposent en quelque coin perdu de cet immense charnier que fut le front.

A leur dernier moment nos morts n'ont pas eu le bonheur d'être pressés entre des bras maternels, ils n'ont pas senti passer sur leur front le souffle chaud d'un dernier baiser affectueux. Ils ont connu l'agonie angoissante dans quelque coin perdu du champ de bataille et sont morts pour un pays qui déjà a oublié les leçons de la guerre et qui semble faire tout ce qu'il peut pour hâter sa décadence morale. S'il y a eu tant de Bretons tués à la guerre, c'est qu'en France les berceaux étaient vides. Aussi, pendant la guerre on a fait appel à la Catholique Bretagne, et maintenant que le danger est conjuré on ramène, sournoisement la guerre religieuse, on veut déchristianiser notre Pays. Et pourtant ceux-là que nous pleurons, pourquoi sont-ils morts ? Pendant la guerre on leur a chanté sur tous les tons que s'ils mourraient ce serait pour le Droit et la Justice. Mais n'y a-t-il que les nations à avoir des droits ? Dieu n'a-t-il pas des droits et ses droits ne sont-ils pas supérieurs à ceux des hommes ? N'a-t-il pas le droit d'être adoré partout dans nos rues comme dans nos églises, dans les écoles comme dans les salles de catéchisme ? Les pères de famille, n'ont-ils pas le droit eux aussi de faire élever leurs enfants chrétiennement sans que l'Administration communale, préfectorale ou gouvernementale aient quoi que ce soit à redire ?

Et cependant n'essaie-t-on pas d'étouffer l'enseignement libre en voulant implanter l'école unique ? Si les politiciens avaient dit aux 250.000 Bretons morts pendant la guerre : « Demain lorsque la guerre sera terminée, nous, nous recommencerons la guerre contre l'Eglise », les hommes de notre race, pour la plupart catholiques pratiquants n'auraient-ils pas bondi d'indignation, eux qui avaient puisé dans la religion chrétienne la force de mourir et d'accepter généreusement le sacrifice de leur vie. Du fond de leur tombe, il me semble entendre la voix de nos compatriotes nous dire : Nous avons combattu, nous sommes morts pour que la paix règne dans le Monde. A vous maintenant de travailler, de combattre pour que la Bretagne notre chère patrie reste la Bretagne catholique et pour que vous restiez toujours de fidèles Bretons.

## II. — Le Régionalisme de l'A. C. J. F.

Sous le titre « Vers l'organisation des pays de France », la « Patrie Bretonne » (du 29 octobre 1927), donne le texte des résolutions du Congrès National de la Jeunesse Catholique Française, Congrès tenu à Besançon en 1926 et dont le sujet était la « Vie régionale ».

La « Patrie Bretonne » dit avec raison, que l'A. C. J. F. ne pouvait dans un Congrès national, envisager la situation particulière de certains pays de France. C'est compréhensible. Mais elle dit aussi que, le fait de la nationalité bretonne mise à part « les réformes actuellement réalisables et l'effort pratiquement utile de militants qui ne sont pas pécheurs de lune, l'A. C. J. F. les résume à peu près complètement dans les considérants et les vœux qu'on va « lire. »

Suit le texte des considérants et des vœux.

Attention ! Ces considérants et ces vœux sont équivoques. S'ils semblent « cadrer » avec la déclaration du B. B., en réalité ils en sont la contradiction.

Attention ! S'il est possible que ces vœux soient réalisables, nous devons souhaiter qu'ils ne soient jamais réalisés, parce qu'ils sont la négation de la question bretonne et la négation de la Bretagne, comme d'ailleurs de l'Alsace et de la question alsacienne.

Pour avoir le véritable sens, l'esprit de cette déclaration de l'A. C. J. F. en effet, il ne faut pas se contenter du texte ; il faut lire attentivement les rapports et discours qui furent prononcés à Besançon sur la Vie Régionale.

Pour cela que la « Patrie Bretonne » veuille donc se reporter au numéro de juillet 1926 des « Annales de la Jeunesse Catholique ».

Elle y verra que le régionalisme envisagé par l'A. C. J. F. est avant tout *économique* et *administratif*.

Elle y trouvera surtout cette idée maîtresse de la doctrine de l'A. C. J. F., savoir que les pays ou provinces de France sont assimilées et unifiées, « fondues » — elles devaient l'être — et maintenant que l'unité française est un fait (achevé par l'intelligente centralisation napoléonienne et républicaine) on peut envisager sans danger une décentralisation rendue nécessaire par la naissance de nouvelles régions, de nouveaux pays, dont les limites ont été tracées, non par la nature, mais par le travail de l'homme, nouvelles régions qui ne coïncident ni avec « les anciennes provinces, ni avec les modernes départements ».

Que la « Patrie Bretonne » veuille se reporter à ce numéro des « Annales de la J. C. », elle y verra des affirmations comme celles-ci :

« Il n'y a point en notre pays de minorités nationales, « il n'y a que des différences françaises. »

Allez donc dire à ces Messieurs de l'A. C. J. F. que la Bretagne est une nation !..

« Le régionalisme tel que nous le concevons ne peut « à aucun degré faire figure de retour en arrière ; nous « n'admettons pas que l'on puisse envisager la France de « l'avenir comme une fédération de provinces, chaque « province étant dotée d'une assemblée, d'un Parlement « ayant pouvoir de légiférer en matière politique, finan- « cière ou militaire. » Allez donc parler à ces Messieurs des propositions de loi Walter-Muller ou du traité de 1532 !..

« Dans le creuset où les a maintenus des siècles durant, « la plus magnifique histoire, les races, les provinces se « sont fondues... » Allez donc leur dire qu'il existe encore une Bretagne !

Et combien d'autres phrases aussi négatrices de la personnalité de notre Patrie !..

Notez bien encore ceci : Que l'A. C. J. F. admet, trouve très bien la création des « régions économiques » (décrétée en 1919). Or, cette création a coupé la Bretagne en deux tronçons, de l'Est à l'Ouest, l'un rattaché à la Normandie, l'autre au Maine ou au Poitou !

Voilà une réforme, non plus « actuellement réalisable » mais « réalisée... » pas par des « pêcheurs de lune » peut-être ! mais pas par des nationalistes bretons non plus, certes !

La « Patrie Bretonne », dans une très louable intention, a voulu dire aux Jeunes Bretons membres de l'A. C. J. F. qu'ils peuvent sans contredire leur Association, travailler pour leur pays et tout particulièrement pour la langue bretonne. Très bien, mais qu'elle ne laisse pas croire que les vœux du Congrès de Besançon sont le *nec plus ultra* des revendications bretonnes !

H. RUELLAN.

N. B. — Nous devons faire remarquer que l'Union de Bretagne de l'A. C. J. F. recommande l'étude de la Bretagne et spécialement de son histoire religieuse.

### III. — Que pensez-vous de ceci ?

Parlant du mouvement breton à propos du Congrès de « Breiz Atao » à Rosporden, le « Populaire » de Nantes, journal socialiste, disait ceci :

« Si ce mouvement avait quelque chance de succès, il « est très probable que l'Eglise, au lieu de le frapper « d'interdit, en prendrait la tête ; car, il n'y a pas de « doute que, dans une Bretagne séparée, la part que se « taillerait l'Eglise serait bien supérieure à celle qu'elle « occupe dans la Bretagne française. »

Voilà une idée originale, et qui, sous sa forme un peu brutale, contient une part de vérité : on ne peut croire en effet qu'étant domé la tradition bretonne et la situation religieuse actuelle de la Bretagne, l'Eglise aurait, dans une Bretagne libre, beaucoup plus de latitude pour poursuivre sa mission sanctificatrice et civilisatrice.

Cela mis à part, l'Eglise n'a point à prendre la tête du mouvement breton et ne la prendra jamais, pas plus qu'elle n'a à le frapper d'interdit — ce qu'elle n'a point fait encore, que je sache — si le mouvement breton — qui est un mouvement essentiellement politique — ne blesse ni la morale ni la doctrine chrétienne. Aussi la remarque dont « Breiz Atao » fait suivre cette citation du « Populaire » est-elle très juste :

« L'auteur de l'article ferait bien d'étudier un peu l'his- « toire de l'Eglise romaine. Il y apprendrait que sa poli- « tique traditionnelle a toujours été le respect du pouvoir « établi. Elle sera le respect de l'Etat breton le jour où « nous l'aurons établi. Jusque-là, réserve entière... »

### NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

**PRINSEZIG AN DOUR** (Gwalarn, 5 L.), de Rollman, traduit par R. Hémon ha Drezen. — Délicieux petit livre, très bien illustré, contant aux enfants, dans une langue très simple et très pure, les merveilleuses aventures de la petite Princesse de l'Eau au Pays des Souris et des Grenouilles. Les petits bretonnants ont maintenant un livre de lecture.

**NEVEZ AMZER** (Gwalarn, 4 L.), de Marrag, traduit par R. Hémon. — Emouvant drame qui a obtenu un beau succès au Théâtre municipal de Morlaix, à la clôture des fêtes du « Pleun-Brug » (1927).

*Geriadur gallek ha brezonek a gorfadurez* (Gwalarn, I L). — Lexique de termes techniques de physiologie.

**AVIS AUX MALOUINS.** — Le Cercle Nationaliste Catholique de Saint-Malo est réorganisé. Nous prions nos amis de la région malouine qui voudraient en faire partie de se mettre en rapport avec notre collaborateur, M. Avril, 20, rue de Toulouse, Saint-Malo.

## Tribune Libre

D'un ami de Saint-Servan :

*Ce qu'il nous faut, c'est l'autonomie intégrale, économique, administrative, politique. La France, centralisatrice à outrance, ne cédera qu'à la Force ; par Force, j'entends non les armes, mais la force d'énergie, de caractère des soldats de la Bretagne, animés du même amour, brûlants du même feu, pour une Bretagne heureuse et libre. Inutile de se dérober, l'homme aime la Justice, il la réclame pour lui chaque jour, elle est de notre côté. Nous aurons le peuple avec nous, le Monde nous regarde. Bretons, debout ! Montrons que nous ne sommes pas des esclaves, habitués à obéir comme des pantins, mais des hommes avec qui il faut compter, des Celtes, en un mot, dignes fils des preux chevaliers morts en combattant pour la liberté, pour la Bretagne.*

D'un autre ami de Maure-de-Bretagne :

*J'ai reçu voilà plus de huit jours « Foi et Bretagne », qui m'a bien intéressé, et je réponds à l'appel aux amis de « Foi et Bretagne ».*

*J'ai trouvé la revue mieux présentée, très bien éditée et de très bonne allure...*

*Mais je crois que ce serait manquer à une partie de la question qui clôt le numéro d'Août que de ne pas vous soumettre quelques remarques et quelques désirs.*

*Je serais heureux que l'on développât en des articles les principaux points exposés dans le manifeste de la couverture. Ce serait, je crois, une excellente façon d'exposer la doctrine du nationalisme breton catholique.*

*Des articles ou un article montrant, soit par l'étude du passé de la Bretagne, soit par l'étude de la constitution du Reich ou de la Yougo-Slavie, que Nationalisme veut aussi*

*bien dire Bretagne indépendante décentralisée que Bretagne indépendante centralisée ; un tel article, me semble-t-il, en montrant quelles pourraient être la situation de la Bretagne par rapport aux Provinces françaises, et la situation des provinces de Bretagne par rapport au gouvernement de Rennes ou de Nantes, donnerait aux lecteurs l'impression que le Nationalisme breton n'est pas une chose si vague que plusieurs le croient, ni si lointaine...*

*Voilà de bonnes lettres qui montrent l'intérêt que les lecteurs de « Foi et Bretagne » portent à leur revue. Les suggestions de notre ami de Maure sont excellentes et méritent d'être prises en considération. Elles seront mises à l'étude.*

## Histoire de Bretagne en Ephémérides

### Miz Here ha Miz Du e Breiz

12 Oct. 1467. — François II ordonne la reconstruction de nos forteresses ainsi que la construction du château Ducal de Nantes.

13 Oct. 1119. — Alain Fergent, meurt à l'Abbaye de Rédon, l'antique abbaye de Saint Convoyon.

14 Oct. 1458. — Le roi de France essaie d'arracher à Arthur III de Richemont l'hommage-lige. Notre duc s'y refuse noblement, symbolisant par ce geste l'indépendance de la Bretagne.

18 Oct. 1373. — Le roi de France, Charles V, se méprenant sur le véritable caractère du mécontentement des Bretons à l'égard de leur duc Jean IV, fait décréter par son Parlement, l'annexion de notre Bretagne à son royaume. Conséquence : dans un magnifique mouvement d'union nationale, tous les Bretons — sauf Du Guesclin (1) — se retournent contre lui, se serrent contre leur Duc, qu'ils ont rappelé d'Angleterre, et réussissent à maintenir l'indépendance de notre Pays. Il n'est peut-être pas, dans toute notre histoire, de plus bel exemple d'union nationale, et d'union victorieuse et salvatrice. Que les militants bretons méditent souvent ce glorieux fait de notre histoire : ils comprendront la nécessité de l'union pour sauver notre malheureuse Patrie. Unvaniez a ra nerz !

(1) Voir plus haut la réponse à M. Rivière.

29 Oct. 1941. — Inauguration à Rennes, par les représentants du Gouvernement Français, du monument de l'Union, monument assez bien conçu : la Bretagne, vaincue, est jetée aux pieds d'une France assise qui, dans un geste hypocrite lui tend les bras pour l'étouffer ; monument qui est une insulte permanente à la dignité et au patriotisme bretons — insulte qui sera vengée un jour, si les Bretons le veulent !

1<sup>er</sup> Novembre 1399. — Mort à Nantes de notre Duc JEAN IV, le vainqueur d'Auray (1364). S'il commit de lourdes fautes, il sut, dans les moments critiques faire passer l'intérêt national avant ses préférences personnelles. N'oublions pas qu'il fut vraiment « duc », chef, incarnation de la Patrie et âme de la résistance devant les ridicules prétentions du roi Charles V (Voir plus haut).

Les hommages des patriotes bretons vont à ceux qui furent les défenseurs de l'indépendance nationale !

11 Nov. 1765. — Par ordre du Roi sont arrêtés MM. de La Chalotais, procureur général au Parlement de Bretagne et son fils ; Bondesmeul, secrétaire ; Picquet de Montreuil, Charette de la Tacherie et Charette de la Colinière, conseillers. Leur crime ? Ils exigeaient le respect de la Constitution Bretonne solennellement reconnue par le Roi !... R. T. hag H. R.

## POUR LA PROPAGANDE

### 3<sup>e</sup> LISTE DE SOUSCRIPTION

M. Tullou père (Mordelles) .....	15 »
Abbé R... (Rennes).....	20 »
M. Henaff.....	10 »
M. Audic.....	50 »
A. H... (Saint-Brieuc) .....	20 »
Ch. Boisecq (Vannes).....	5 »
Une Vannetaise.....	5 »
Pour que la Bretagne ne soit pas à l'avenir aux mains des Juifs.....	10 »
Ar. P... (Rennes).....	10 »
Anonyme .....	50 »
Eur Breiz-Uhelad.....	30 »
« Breiz dishual » ! .....	20 »
Anonyme de Saint-Grégoire.....	10 »
TOTAL.....	255 »

## Bretons, raprenez votre langue !

### Pour étudier la langue bretonne :

Notennou diwar-benn ar Gelted, notes d'histoire et d'archéologie celtique, cartes, figures, lexiques. Fascicule V : science, morale, enseignement ; fasc. VIII : agriculture et élevage ; fasc. IX : communications et commerce ; fasc. X : famille, maison, nourriture ; fasc. XII : (1<sup>re</sup> partie), le pays et les peuples ; fasc. XII : (2<sup>e</sup> partie), coutumes, noms de peuples et noms de lieux

Chaque fascicule : 2 Francs.

Skella Segobrani, 3 beaux volumes, avec lexiques.

Chaque volume : 8 Francs.

(Chez F. Vallée, 23, rue Saint-Benoît, Saint-Brieuc).

VIENT DE PARAITRE (Librairie Prud'homme, Saint-Brieuc)

La langue bretonne en 40 leçons, par F. Vallée, 7<sup>e</sup> édition, revue et augmentée.

## Laboratoire d'Etudes de T.S.F. de Bretagne

ÉMISSION - RÉCEPTION - TÉLÉPHONIE - TÉLÉVISION  
2, Rue de Chartres - SAINT-MALO (Bretagne)

Consultations - Vérification - Etalonnage - Mise au point - Réparations  
Transformations - Réalisation de tous schémas  
Etablissement de modèles - Types d'exposition pour Constructeurs

Directeur : Maurice AVRIL (E. T. P.)

Une remise importante (10, 15, 20 ou 25 fr. par lampe, selon les modèles) sera faite aux acquéreurs qui se recommanderont de "Foi et Bretagne".

### Celtisants, Etudiants en langue bretonne !

Lisez les Revues Littéraires bretonnes :

« FEIZ HA BREIZ » kannad miziek ar Vretonned, 4, straet ar C'hastel, BREST.

« GWALARN » kelc'hgelaouenn lennegezh trimiziek. BREST, Boite postale 75.

# BRETONS !

---

*VOUS AIMEZ LA BRETAGNE* : C'est votre pays, c'est un peuple au passé glorieux, une race vaillante, vertueuse, chrétienne.

Vous souhaitez qu'elle prospère, et vous criez sincèrement : *VIVE LA BRETAGNE!*

Vous en doutez-vous? Dans quelques dizaines d'années cette Bretagne que vous aimez n'existera plus!

## **La Bretagne agonise !**

*ELLE SUCCOMBE DANS LA LUTTE* que depuis 1500 ans la France, par ses Rois, ses Empereurs, ses Républiques livre contre sa race et son âme.

*ELLE ETOUFFE* dans les rets d'une administration contraire au bon sens.

*ELLE EST EMPOISONNÉE* par une législation anti-chrétienne et antibretonne, contraire à tous ses intérêts économiques, à son progrès intellectuel, à son bien social.

*BRETONS! Y AVEZ-VOUS PENSÉ? DANS QUELQUES DIZAINES D'ANNÉES IL N'Y AURA PLUS DE BRETAGNE!*

## **A moins que...**

A moins que, reprenant conscience de leur dignité, de leur valeur, de leurs droits et de leurs véritables intérêts, les Bretons ne se lèvent en criant :

## **La Bretagne doit vivre : elle vivra !**

---

---

**BRETONS !** Vous voulez que la Bretagne vive ??

Soutenez le mouvement breton.

Abonnez-vous à « Foi et Bretagne ».

Adhérez à l'Association du « Bleun-Brug » !

---

---

Le Gérant : G. FERCHAT.

Imp. du « Nouvelliste » — RENNES